

Ensemble pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty **Together**

La Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

Rapport annuel 2014-2015



La Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS)

Rapport annuel 2014-2015

Rapport annuel 2014-2015

Publié par

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES)

Place Kings

440, rue King – pièce 423

Case postale 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Canada

<http://www.gnb.ca/pauvreté>

Septembre 2015

IMPRIMÉ (bilingue) : ISBN 978-1-4605-0899-2

PDF (Fr.) : ISBN 978-1-4605-0900-5

PDF (Ang.) : ISBN 978-1-4605-0901-2

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Septembre 2015

L'honorable Président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Édifice de l'Assemblée législative
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le président,

Conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, nous sommes heureux de vous soumettre le rapport annuel des activités de la Société d'inclusion économique et sociale pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

Respectueusement soumis,

Monique Richard, coprésidente
Roger Martin, coprésident
Ministre Ed Doherty, coprésident

Société d'inclusion économique et sociale

Table des matières

Message du directeur général	1
Coordonnées	2
Mandat	3
Conseil d'administration de la SIES (au 31 mars 2015)	4
Comités aviseurs de la SIES	5
Comité consultatif sur les soins de santé	5
Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale	5
Programmes de services aux jeunes	7
Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire	7
Réseaux d'inclusion communautaire	8
Région 1	9
Région 2	9
Région 3	10
Région 4	11
Région 5	12
Région 6	12
Région 7	13
Région 8	14
Région 9	15
Région 10	15
Région 11	16
Région 12	17
Contexte historique	19
EVP1 2009-2014	20
Vision	20
Objectif	20
Présentation et responsabilité	20
Actions prioritaires	20
EVP2 2014-2019	21
Mesures prioritaires	21
Participation de la SIÉS à des rencontres et conférences	22
Langues officielles	25
Progrès des 22 actions prioritaires	26
Faits saillants des activités	39
États financiers 2014-2015	41

Message du directeur général

L'année 2014-2015 fut une année de transition et de changements pour la Société d'inclusion économique et sociale (SIÉS).

Au cours de l'exercice financier, la SIÉS a mis la touche finale à l'élaboration d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019 : Le plan d'inclusion économique et sociale du NB* (EVP2) en vue de sa présentation à la population du Nouveau-Brunswick le 26 mai 2014. Le plan est officiellement entré en vigueur en décembre 2014. Vous pouvez consulter le plan à [EVP2](#).

Simultanément, le travail d'analyse a été effectué en vue de préparer un rapport final sur le plan EVP1 et le soumettre en juin 2015. Ce rapport exhaustif comprend entre autres un compte-rendu des 22 actions prioritaires établies au début du plan en 2009, des données sur les indicateurs de rendement sur les mesures de la pauvreté et la pauvreté extrême, le logement, l'éducation, la littératie et le marché du travail, ainsi qu'une section sur les histoires de réussites qui démontrent l'ampleur du travail accompli sur le terrain à l'échelle provinciale. Vous pouvez consulter le rapport en cliquant sur [L'impact du Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014](#).

Des changements visant à améliorer les opérations internes de la société ainsi que le travail des réseaux d'inclusion communautaire (RIC) dans les régions ont été apportés au cours de la dernière année. Ces changements incluent :

- La simplification de la méthode de demande de subventions présentées par les RIC.
- La mise sur pied d'un comité de travail formé de représentants des RIC, du conseil d'administration et d'employés de la SIÉS. Le comité était chargé d'examiner et d'analyser les partenariats entre les RIC et la SIÉS. Les recommandations du comité ont été présentées au conseil en vue de leur mise en œuvre.
- La SIÉS a préparé des trousseaux d'information ainsi que divers outils à l'intention des RIC afin de mieux les appuyer dans leurs activités de développement communautaire.

À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement en septembre 2014, quatre nouveaux ministres ont été nommés au conseil d'administration. Pour la première fois, un ministre a été nommé responsable de la SIÉS. Ce geste reconnaît l'engagement du gouvernement de continuer à appuyer l'initiative de réduction de la pauvreté. Une ministre du gouvernement précédent qui était du conseil, a été désignée comme représentante de la nouvelle opposition officielle au conseil. La présence de l'opposition officielle assure l'approche non-partisane déjà établie.

Le mandat du président de la Société s'étant terminé en mai 2014, le conseil d'administration a entrepris de se pencher sur diverses options pour ce poste.

Au-delà des démarches administratives mentionnées ci-haut, il y a ces hommes et ces femmes qui, au cours de la dernière année, ont investi temps et effort à l'amélioration du bien-être d'un grand nombre de leurs concitoyens moins fortunés. Je m'en voudrais de passer sous silence les divers organismes sans but lucratif qui font de la lutte contre la pauvreté une priorité en déployant leurs efforts dans leurs communautés.

Je tiens à remercier sincèrement les membres des RIC, leurs partenaires dans les projets, les membres du conseil d'administration et les employés de la SIÉS pour leur travail au cours de la dernière année. Votre dévouement, votre conviction et votre collaboration témoignent de la vitalité du mouvement de développement et de renforcement des capacités des communautés qui envahit notre province.

Le directeur général,
Stéphane Leclair

Coordonnées

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES)

Place Kings

440, rue King – pièce 423

C.P. 6000 Fredericton, NB

E3B 5H1

Téléphone : 506-444-2977

Sans frais : 1-888-295-4545

Télécopieur : 506-444-2978

Site web : www.gnb.ca/pauvreté

Courriel : esic-sies@gnb.ca

Équipe de la SIES

Stéphane Leclair, directeur général

Althea Arseneault, gestionnaire du développement des ressources

Christine Bourgoïn, coordonnatrice

Marc Gosselin, coordonnateur

Scott MacAfee, coordonnateur

Sylvette Drisdelle, adjointe administrative

Mandat

Prévenir et réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences sont nombreuses, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque Néo-Brunswickois ait l'occasion d'atteindre son potentiel.

C'est à la suite d'un vaste processus d'engagement par le biais de dialogues publics avec les Néo-Brunswickois de tous les milieux que le premier plan de réduction de la pauvreté de la province, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*, a été élaboré. La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a été établie pour mettre en œuvre et gérer cette façon unique d'aborder la question de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La Société d'inclusion économique et sociale a été établie afin :

1. d'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP) ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
2. de coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
3. de gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'inclusion économique et sociale;
4. d'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la présente loi ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être élaboré et adopté à tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement public conduit par la Société.

La Société d'inclusion économique et sociale est dirigée par un conseil d'administration. Des rencontres du conseil d'administrations ont eu lieu à cinq reprises en 2014-2015. Conformément à la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le conseil s'est chargé d'administrer les activités et les affaires de la Société, y compris les finances, les opérations l'établissement de politiques et la surveillance des progrès réalisés dans le plan.

Conseil d'administration de la SIES

(au 31 mars 2015)

Président

Vacant

Coprésidents

Monique Richard – citoyens, Saint-Ignace

Roger Martin – secteur sans but lucratif, Miramichi

Derek Oland – secteur des affaires, Saint John

Hon. Ed Doherty – ministre responsable de la SIES, Saint John

Citoyens ayant vécu ou vivant en pauvreté

Juanita Black, Saint John

Ginette Little, Fredericton

Jennifer Melanson, Upper Coverdale

Angel Michaud, Perth-Andover

Beverly Wilcox, Bathurst

Deux postes vacants

Secteur sans but lucratif

Haley Flaro – Fredericton

Brenda Murphy – Grand Bay-Westfield

July Synott – Goodwin Mill

Secteur des affaires

Steve Lambert – Campbellton

Deux postes vacants

Gouvernement provincial

L'hon. Francine Landry – ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Edmundston

L'hon. Cathy Rogers – ministre du Développement social, Moncton

L'hon. Serge Rousselle – ministre de l'Éducation et Développement de la petite enfance, Grand-Tracadie-Sheila

Opposition

Dorothy Shephard – députée, Saint John Lancaster

Comités aviseurs de la SIES

Trois comités ont été formés pour se pencher sur des domaines particuliers du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, notamment : Bénéfices de santé, Réforme de l'aide sociale, et Entreprises sociales et fonds d'investissement communautaires. Chaque comité était formé de représentants des citoyens et des trois secteurs (affaires, sans but lucratif, gouvernement provincial), ainsi que de membres du conseil d'administration de la SIES

Bien que les comités aient achevé leurs travaux avant l'exercice financier 2014-2015, les progrès se sont poursuivis dans les trois domaines fondamentaux.

Comité consultatif sur les soins de santé

Au 31 mars 2015, 17 323 enfants du Nouveau-Brunswick avaient accès au programme *De beaux sourires et une bonne vision*. Ce nombre comprend 2 637 enfants issus de familles à faible revenu inscrits au programme depuis sa mise en œuvre.

Depuis le 1^{er} mai 2014, le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick donne accès à une assurance médicaments aux Néo-Brunswickois non assurés, dans le cadre d'un régime à participation volontaire. Avant l'établissement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick, de nombreuses personnes ne pouvaient pas obtenir de protection en raison d'un état de santé antérieur ou du fait qu'elles ne pouvaient pas se permettre de souscrire une assurance médicaments privée.

Des modifications à la *Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux* ont été adoptées en décembre 2014 afin d'apporter certains changements de fond au Régime médicaments du Nouveau-Brunswick. Ces modifications ont éliminé l'obligation pour les Néo-Brunswickois de détenir une assurance pour les médicaments sur ordonnance. Les régimes privés d'assurance médicaments collective ne seront pas tenus de respecter des normes de couverture minimales. De plus, le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer des cotisations obligatoires aux employeurs.

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick demeurera un régime volontaire jusqu'à ce que l'examen soit terminé. Le 1^{er} avril 2015, deux nouvelles primes prendront effet, ce qui rend le régime encore plus abordable pour les personnes à faible revenu.

Au 31 mars 2015, le programme comptait 2 494 participants (source : ministère de la Santé). La plupart d'entre eux, soit 1 815 personnes (73 %), se situaient dans la fourchette de revenus la plus faible. Ces chiffres indiquent que les personnes à faible revenu participent au programme et traduisent la nécessité du programme.

Pour en savoir plus sur le comité consultatif sur les soins de santé, veuillez consulter le document [L'impact du Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014](#) à la page 98.

Comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale

Nouvelle politique d'exemption de salaire pour les personnes ayant un handicap

Le 1^{er} octobre 2014, des modifications ont été apportées pour aider les personnes ayant un handicap à conserver une plus grande part de leurs revenus tirés d'un emploi à temps partiel ou à temps plein, ou d'un travail autonome au moment du calcul du revenu aux fins de l'aide sociale.

Le taux fixe de l'exemption salariale pour les personnes reconnues comme ayant un handicap passera de 250 \$ à 500 \$ par mois, tout en permettant à ces personnes de garder 30 % de chaque dollar gagné au-delà de 500 \$.

Augmentation des limites d'actifs admissibles pour les personnes ayant un handicap

Les personnes ayant un handicap profitent désormais d'une exemption de 10 000 \$ par ménage pour les liquidités, soit une augmentation du montant actuel pour les célibataires ayant un handicap (3 000 \$) et les familles dont au moins un membre a un handicap (4 000 \$). Une exemption de 50 000 \$ pour les montants investis dans des REER est également offerte aux personnes ayant un handicap afin de leur permettre, si elles ont besoin d'aide, d'être admissibles sans liquider leurs actifs accumulés et sans encourir de pénalité.

Augmentation des montants d'actifs admissibles pour les requérants et les clients

Les montants correspondant à une assurance-vie et aux frais funéraires prépayés pour les requérants et les clients ne sont plus limités, ce qui permet à ces derniers d'être admissibles à l'aide au revenu sans devoir liquider leurs actifs. La période d'exemption des actifs de l'entreprise pour les clients ou requérants qui sont des travailleurs autonomes a aussi changé. Elle peut désormais s'étendre à une année complète.

Le tableau ci-dessous illustre les modifications apportées aux actifs et montre les groupes de clients qui en bénéficieront :

Type d'actif	Montant de l'exemption avant le 1 ^{er} octobre 2014	Montant de l'exemption à partir du 1 ^{er} octobre 2014	Groupe de clients qui en bénéficie
Assurance-vie	2 000 \$	Illimité	Tous les clients et requérants, y compris les personnes ayant un handicap
Frais funéraires prépayés	4 280 \$	Illimité	Tous les clients et requérants, y compris les personnes ayant un handicap
Actifs commerciaux	Exemption pendant 90 jours une fois admissible	Exemption prolongée pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois	Tous les clients et requérants qui travaillent à leur compte, y compris les personnes ayant un handicap
REER	Aucune exemption (0 \$)	50 000 \$ seulement pour les clients ayant un handicap	Clients et requérants ayant un handicap
Liquidités	1 000 \$ pour les célibataires n'ayant pas de handicap 2 000 \$ pour les familles dont aucun membre n'a un handicap 3 000 \$ pour les célibataires ayant un handicap 4 000 \$ pour les familles dont au moins un membre a un handicap	1 000 \$ pour les célibataires n'ayant pas de handicap 2 000 \$ pour les familles dont aucun membre n'a un handicap 10 000 \$ seulement pour les clients ayant un handicap (célibataires et familles) 10 000 \$ seulement pour les clients ayant un handicap (célibataires et familles)	Clients et requérants ayant un handicap

Programmes de services aux jeunes

Élaboration d'un modèle global de prestation de services aux jeunes de 16 à 18 ans

Le 1^{er} octobre 2014, dans le cadre de la réforme du système d'aide sociale, un nouveau programme de services de participation de la jeunesse a été lancé. Il prévoit une nouvelle structure de taux et de prestations aux jeunes de 16 à 18 ans dans le but de mieux les soutenir au moyen d'une méthode intégrée, plus globale. Ce modèle comprend la prestation de services individualisés pour répondre aux besoins financiers, éducatifs, professionnels et communautaires des jeunes.

Augmentation de taux pour les jeunes de 19 et 20 ans

Les jeunes adultes de 19 et 20 ans ne sont plus servis en vertu de la Politique pour les jeunes bénéficiant de l'aide sociale, mais plutôt en vertu des programmes d'aide transitoire et de prestations prolongées du Ministère. Ce changement s'est traduit par l'augmentation des taux d'aide à ce groupe. Par exemple, le taux d'aide sociale qu'une personne célibataire âgée de 19 ou 20 ans reçoit désormais mensuellement passe de 358 \$ à 537 \$.

De plus amples renseignements sur les changements de fond sont fournis sur le site du [ministère du Développement social](#)

Pour en savoir plus sur le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale, veuillez consulter le document [L'impact du Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014](#) à la page 94

Comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire

Au cours du printemps 2014, la SIES s'est associée au Co-operative Enterprise Council of New Brunswick (CECNB) pour réaliser un sondage en ligne auprès de 232 entreprises sociales de la province afin de recueillir de l'information sur la structure, les activités, les produits et les services, et l'accès aux capitaux des entreprises sociales du Nouveau-Brunswick. À la suite de l'analyse des données, un rapport final et une étude d'impact économique ont été produits à l'aide de renseignements clés sur le marché du travail et sur le secteur des entreprises sociales du Nouveau-Brunswick.

Le rapport fournit une analyse complète de l'impact économique des 232 entreprises sociales, y compris les coopératives, les organismes à but non lucratif et les entreprises sociales ayant déclaré des ventes. Il donne à conclure que les entreprises sociales déclarantes ont un effet substantiel sur l'économie du Nouveau-Brunswick, soit une contribution économique à valeur ajoutée (PIB) de 551 millions de dollars, 8 612 emplois (équivalent temps plein) et des recettes tirées des emplois de 361 millions de dollars; pour les 232 entreprises sociales déclarantes. Compte tenu des 302 678 emplois dans la province, les entreprises sociales déclarantes représentent 2,8 % de l'ensemble des emplois au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, leur contribution aux recettes fiscales s'élève à 167 millions de dollars.

Pour en savoir plus sur le comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire, veuillez consulter le document [L'impact du Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014](#) à la page 92.

Réseaux d'inclusion communautaire

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* établit le cadre de référence pour la mise sur pied de réseaux d'inclusion communautaire (RIC) soit de façon indépendante, soit avec l'appui d'organismes à vocation communautaire déjà en place. Les RIC ont pour but de cerner, dans le cadre d'une démarche coopérative, les enjeux et priorités régionaux en matière de pauvreté, et d'élaborer et de mettre en œuvre un plan régional de réduction de la pauvreté qui est en harmonie avec cette loi (EVP1 et EVP2).

Les RIC sont au cœur du renforcement des capacités des collectivités, et ils contribuent à rehausser le niveau de mobilisation grâce à la portée des efforts collectifs et de la collaboration. Ils jouent un rôle de coordination avec les organismes locaux et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets communautaires qui font la promotion de l'inclusion économique et sociale dans le but de réduire la pauvreté. Les RIC ont favorisé l'avènement d'un nouveau modèle d'inclusion économique et sociale. Au lieu de s'en remettre aux divers paliers de gouvernement pour éliminer la pauvreté, la SIES, en partenariat avec les RIC, a permis aux collectivités et aux particuliers de participer et de contribuer à la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La SIES et les 12 RIC ont tenu six réunions conjointes au cours de l'exercice 2014-2015. Ces rencontres leur ont donné l'occasion d'échanger de l'information, des connaissances, des ressources et des pratiques exemplaires.

Portrait provincial	Exercice 2014-2015
Nombre de réunions sur la réduction de la pauvreté	780
Nombre de personnes mobilisées	4 218
Valeur des projets au sein des collectivités (y compris le financement de la SIES)	3 099 712 \$
Valeur des contributions des collectivités	2 151 977 \$
Pourcentage d'investissement par les collectivités	69,43 %

Remarque : Ce tableau reflète les projets qui bénéficiaient d'un financement de la SIES. Les RIC ont participé à d'autres projets de développement communautaires qui ne recevaient pas de soutien financier de la SIES.

Les projets financés par la SIES suscitent l'engagement communautaire, qui se traduit par différentes formes de participation telles que l'aide financière, les dons en nature et le bénévolat. Le pourcentage d'investissement communautaire par projet témoigne de cet engagement communautaire.

Voici les projets qui ont été entrepris par les RIC en 2014-2015 et qui ont reçu du financement de la SIES :

Région 1

Coopérative Réseau d'inclusion communautaire Westmorland-Albert Itée

Collectivités desservies :

Grande région de Moncton, comté de Westmorland et comté d'Albert

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

147 950,50 \$

Total des contributions par la collectivité :

510 534,50 \$

Valeur totale des projets :

658 485 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

78 %

Nombre de participants :

1 399

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- *Rural Rides* – Programme de chauffeur-bénévole de la région de Petitcodiac (phases 1 et 2).
- *Tele-drive* – Programme de chauffeur-bénévole du comté d'Albert (phases 3 et 4).
- *Creating a Place for Food* (phase 3b) – Poursuite de la mise en œuvre et de la coordination de la stratégie et des mesures en matière de sécurité alimentaire des comtés de Westmorland et d'Albert.
- Formation sur les premiers soins en santé mentale – Formation destinée à renforcer la capacité des intervenants auprès des personnes ayant des troubles de santé mentale ou des employeurs de travailleurs aux prises avec des problèmes de cette nature en vue d'améliorer les résultats chez ces personnes.
- Cuisines collectives de la fondation Pedvac – Établissement de l'infrastructure pour héberger des cuisines collectives, des ateliers culinaires ou autres programmes liés à la sécurité alimentaire.
- *Creating a Place for Food* (phase 2) – Poursuite de la mise en œuvre d'un modèle de sécurité alimentaire à long terme à l'échelle de la région.

Région 2

Vibrant Communities Saint John and Sussex

Organisme(s) d'accueil :

Business Community Anti-Poverty Initiative (BCAPI) et le réseau d'inclusion communautaire *Vibrant Communities Saint John*

Collectivités desservies :

Grande région de Saint John, Sussex, Queens Est et Kings Est

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

92 000 \$

Total des contributions par la collectivité :

287 862 \$

Valeur totale des projets :

379 862 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

76 %

Nombre de participants :

675

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Services intégrés pour la petite enfance – Poursuite des programmes pour la petite enfance dans trois quartiers prioritaires et extension à trois autres régions.
- Programme *Learn and Go : Working for Change* – Programme de développement du leadership à l'intention des personnes vivant dans la pauvreté en vue d'accroître leur participation et leur influence au sein de leurs collectivités.
- Programme *Bike/Trike* de Crescent Valley – Prêt de vélos à deux roues ou à trois roues pour les adultes, recyclage de vélos, et réparation de vélos par des bénévoles.
- Projet « Du carrosse à la carrière » – Constitution d'une base de données ou d'un répertoire dynamique des programmes éducatifs à l'intention des enfants, des adolescents et des adultes qui sont offerts à Saint John.
- Journal communautaire *Around the Block* – Communication des bonnes nouvelles dans la région de Saint John.
- *Driving toward Wellness* – Programme de chauffeur-bénévole de Sussex qui vise à améliorer l'accès aux soins de santé.

Région 3

Réseau d'inclusion communautaire de la région de Fredericton**Organisme(s) d'accueil :**

Greater Fredericton Social Innovation Inc.

Collectivités desservies :

Fredericton, York South, Tracy, Oromocto, Gagetown, comté de Sunbury, Queens North, Minto et Chipman

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

61 875 \$

Total des contributions par la collectivité :

112 080 \$

Valeur totale des projets :

173 955 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

64 %

Nombre de participants :

63

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Collaboration communautaire pour la sécurité alimentaire à l'échelle régionale – Poursuite de l'effort de collaboration avec les partenaires régionaux pour élaborer une charte ou une politique alimentaire.
- *Growing Future Leaders* – Série d'autonomisation des jeunes de Chipman, pour promouvoir le service communautaire, le bénévolat et la collaboration avec des organismes à but non lucratif.

-
- *At Home and Beyond* – Programme de formation de groupe pour aider les personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique d'acquérir l'ensemble de compétences nécessaires pour conserver un logement à long terme.
 - Étude sur le transport régional – phase 1 : Élaboration d'une stratégie de transport communautaire pour les comtés de Queens et de Sunbury, qui est précisément axée sur l'avancement des priorités de la collectivité.
 - *Building together for community food security* – Conception d'une stratégie de sécurité alimentaire coordonnée à long terme pour l'ensemble de la région de la capitale provinciale.
 - Expansion du jardin communautaire de Marysville – Augmenter et étendre les possibilités de culture du jardin communautaire de Marysville.
 - *20,000 Homes Registry Week* – Équipes de bénévoles qui parcourent la collectivité pour recenser les personnes itinérantes, assurant ainsi un processus d'accueil et de triage dans notre système de services aux sans-abris en vue d'aiguiller ces personnes vers des ressources d'hébergement et de soutien.
 - Étude sur le transport régional – phase 2 : Entreprendre la planification des transports et du transport en commun à l'échelle régionale et cerner les occasions de collaboration en matière de transport pour répondre aux besoins prioritaires.

Région 4

Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest

Organisme(s) d'accueil :

L'Atelier R.A.D.O. inc.

Collectivités desservies :

Comté de Madawaska, Grand-Sault, Drummond

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

77 434 \$

Total des contributions par la collectivité :

157 400 \$

Valeur totale des projets :

234 834 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

67 %

Nombre de participants :

905

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Comptoir vestimentaire de L'Atelier R.A.D.O. – Subvention pour soutenir l'extension des services en l'ouvrant à la population en général et en élargissant l'offre d'articles abordables tels que des jouets, des meubles et autres objets usagés à vendre (entreprise sociale).
- Service AUTO-nomie Transport (phase 1) – Services de promotion et de conseils d'un service communautaire de transport abordable par navette dans la région d'Edmundston.
- Service AUTO-nomie Transport (phase 2) – Élaboration d'un plan et mise en œuvre d'un service communautaire de transport abordable par navette dans la région d'Edmundston.

Région 5

Réseau communautaire d'inclusion Restigouche

Collectivités desservies :

Comté de Restigouche

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

30 081 \$

Total des contributions par la collectivité :

97 398 \$

Valeur totale des projets :

127 479 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

76 %

Nombre de participants :

24

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- *Help Homelessness* – Subvention pour organiser des conversations communautaires et le premier plan d'action communautaire en vue d'augmenter les solutions à l'itinérance dans la région.
- *Camp Croire en toi!* – Camp d'été à l'intention des enfants de familles à faible revenu, qui met l'accent sur le renforcement de la résilience des jeunes participants.
- Réseau de sécurité alimentaire Restigouche – Établissement de la cartographie des atouts en matière de ressources alimentaires; ateliers de cuisine communautaire; mise sur pied d'un club d'achat en gros; et recherche d'un endroit pour un marché de producteurs locaux.
- *Camp Believe in Yourself* – Camp d'été à l'intention des enfants de familles à faible revenu (anglophones), qui met l'accent sur le renforcement de la résilience des jeunes participants.
- Éducation à la littératie financière – Formation offrant aux participants une variété d'outils et de ressources pour leur apprendre à épargner, à gérer les dépenses supplémentaires du ménage, etc.
- Programme « Après l'école » – Programme d'activités après les heures de classe qui est offert au YMCA, lequel comprend le service de transport.

Région 6

Réseau d'inclusion communautaire Chaleur

Organisme(s) d'accueil :

Centre des jeunes de Bathurst

Collectivités desservies :

Première Nation de Pabineau, New Bandon, Allardville, Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte, Bathurst.

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

41 131 \$

Total des contributions par la collectivité :

98 933 \$

Valeur totale des projets :

140 064 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

71 %

Nombre de participants : 1 242

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Programme \$EN\$ÉE – Série d'ateliers sur la littératie financière à l'intention des personnes à faible revenu, qui est fondée sur le modèle du Centre canadien pour l'éducation financière.
- Projet de relève (*Relief Project*) – Projet qui vise à faire participer les jeunes au marché du travail et à former la prochaine génération de jeunes entrepreneurs au moyen du mentorat, du renforcement des compétences et de la formation.
- Coopérative Transport Chaleur – Élaboration d'un plan et d'une stratégie en matière de transport communautaire, et conception d'un service en ce domaine qui sera accessible et abordable pour tous les usagers.
- *Relationships Matter* – Série d'ateliers de formation sur les compétences sociales et de communications pour promouvoir l'inclusion sociale et des relations saines.

Région 7

Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland**Organisme(s) d'accueil :**

Miramichi Adult Learning Inc.

Collectivités desservies :

Miramichi et les environs

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

8 605 \$

Total des contributions par la collectivité :

8 120 \$

Valeur totale des projets :

16 725 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

49 %

Nombre de participants :

1 049

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- *Money Matters* – Formation sur la littératie financière afin d'outiller les participants pour prendre des décisions financières viables et augmenter leurs connaissances sur la gestion de l'argent et des finances personnelles.
- *Performing Arts for Low-Income Kids* – Camp d'arts de la scène à l'intention des enfants de familles à faible revenu, qui comprend des activités telles que le conte, la musique et la danse par l'intermédiaire des arts du spectacle.

Région 8

Vibrant Communities du comté de Charlotte

Collectivités desservies :

Comté de Charlotte

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

142 960

Total des contributions par la collectivité :

404 489 \$

Valeur totale des projets :

547 449 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

74 %

Nombre de participants :

523

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- *Charlotte Dial-A-Ride* – Financement transitoire.
- *Charlotte Dial A Ride* – Programme phare pour la province, qui offre à tous les résidents du comté de Charlotte un mode de transport abordable, accessible et disponible.
- *Super Duper Fun, Fun, Fun Camp* – Camp d'été pour l'amélioration de la littératie et de la numératie d'une durée de huit semaines à l'école élémentaire Milltown, qui a fourni un apprentissage par expérience à 20 enfants issus de familles à faible revenu afin de conserver ou d'améliorer leurs acquis en lecture, écriture et arithmétique au cours de l'été.
- Programme *Leaders in training* du Boys and Girls Club of Charlotte County – 15 participants (50 % issus de familles à faible revenu) – constitution d'un esprit de corps, communication, compétences de leadership et activité physique – les participants effectuent 15 heures de bénévolat à des activités communautaires à titre de leaders et mentors auprès de plus jeunes.
- Programmes de garde après les classes de l'école élémentaire Milltown – Programmes d'activités offerts après les classes aux élèves de l'école qui sont issus de familles à faible revenu.
- *Milltown Elementary School Families & Schools Together (MES FAST)* – Programme de renforcement des capacités des familles et de mentorat à l'école élémentaire Milltown.
- Programmes de littératie à la petite enfance – Programme de développement des capacités à l'intention des enfants et des parents dans neuf écoles du comté de Charlotte.
- *Investing in Our Front-Line Workers* – Possibilités de formation particulière à l'intention des intervenants de première ligne auprès des enfants et des adolescents dans le comté de Charlotte.
- *Robb Nash Project* – Mobilisation des jeunes grâce au pouvoir de la musique et des mots, les encourageant à faire des choix de vie positifs et à donner un sens et une utilité à leur vie.
- *Employment and Wellness Fair* – Foire consacrée à l'emploi et au mieux-être qui donne l'occasion de mettre en rapport des résidents avec les employeurs locaux et les organismes de mieux-être.
- *Charlotte County Rural Transportation* – Comité de coordination du transport multimodal pour le comté de Charlotte
-

Région 9

Réseau communautaire d'inclusion Centre du Nouveau-Brunswick

Collectivités desservies :

Une partie du comté de York, Blissfield, Ludlow, Doaktown, Harvey, McAdam, Nackawic

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

10 000 \$

Total des contributions par la collectivité :

41 065 \$

Valeur totale des projets :

51 065 \$

Nombre de participants :

37

Pourcentage d'investissement de la collectivité :

80 %

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Projet GED du Mouvement du mieux-être de la région de Nackawic – Espace offert pour accueillir une classe de préparation au test GED (diplôme d'équivalence d'études secondaires) à l'intention des résidents de Nackawic.
- *McAdam and Area Community Bus* – Partenariat pour des solutions de rechange en matière de transport communautaire.

Région 10

Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria

Collectivités desservies :

Comté de Carleton et une partie du comté de Victoria

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

14 050 \$

Total des contributions par la collectivité :

54 585 \$

Valeur totale des projets :

68 635 \$

Nombre de participants :

224

Pourcentage d'investissement de la collectivité :

80 %

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Projet de jardins communautaires surélevés de Hartland – Aménagement d'un espace communautaire inclusif qui est axé sur la sécurité alimentaire à Hartland.
- Projet *Farm to School Local Foods de la Centreville Community School* – Projet pilote « De la ferme à la cafétéria Canada » qui intègre des produits alimentaires locaux dans le menu du midi proposé aux élèves de cette école.

Région 11

Réseau d'inclusion communautaire de Kent

Organisme(s) d'accueil :

Place aux compétences inc.

Collectivités desservies :

Comté de Kent

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

182 404 \$

Total des contributions par la collectivité :

273 129 \$

Valeur totale des projets :

455 533 \$

Nombre de participants :

425

Pourcentage d'investissement de la collectivité :

60 %

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Centre d'alimentation communautaire de Kent (phase 1) – Subvention en vue d'agrandir les installations culinaires pour accueillir une variété d'activités faisant la promotion des produits alimentaires locaux et de la saine alimentation.
- Inclusion sociale et participation citoyenne par l'intermédiaire du bénévolat – Plan d'action pour la mise en œuvre d'un modèle de coordination et de soutien des bénévoles et des organismes du comté de Kent – espace offert aux résidents et aux groupes communautaires pour travailler ensemble et apporter des améliorations dans leur milieu.
- *Food Security Canada Conference* – Participation d'un coordonnateur de programme communautaire de la Première Nation d'Elsipogtog à cette conférence sur la sécurité alimentaire en vue de faire part de l'expérience du comté de Kent.
- Transport communautaire de Kent – Modèle de transport à la demande *Dial-a-Ride* offrant des services de transport communautaire en vue d'aider les membres les plus vulnérables de la population, dont les personnes à faible revenu et les aînés.
- Renforcement de la capacité communautaire pour assurer la sécurité alimentaire – Établissement d'un plan à long terme pour assurer l'accès à des aliments sains et nutritifs.
- Inclusion sociale et professionnelle – Occasion d'apprentissage et de perfectionnement des compétences essentielles, y compris les aptitudes de communication, de résolution de conflit, de planification financière et d'ordre technique, telles que la couture, la confection sur mesure et la vente.

Région 12

Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne

Organisme(s) d'accueil :

Fondation communautaire de la Péninsule acadienne

Collectivités desservies :

Certaines parties du comté de Gloucester, Alnwick, Neguac, et secteurs des Premières Nations de Tabusintac et d'Eskinuopitijk.

Investissement de la SIES dans les projets en 2014-2015 :

139 245 \$

Total des contributions par la collectivité :

106 381 \$

Valeur totale des projets :

245 626 \$

Nombre de participants :

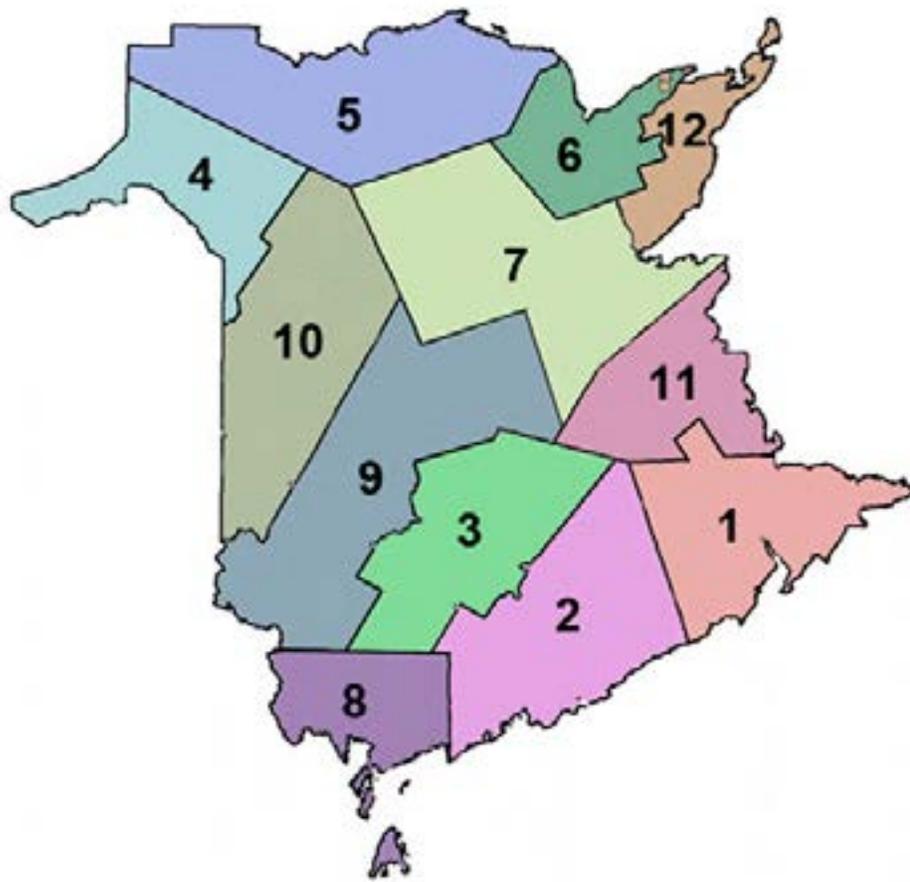
52

Pourcentage d'investissement de la collectivité :

43 %

Projets financés par la SIES en 2014-2015 :

- Centre d'activités l'Envol – Subvention pour agrandir les locaux et intégrer le modèle d'entreprise sociale en vue d'aider et de soutenir les personnes aux prises avec une maladie mentale.
- Centre d'activités l'Échange – Subvention pour agrandir les locaux et intégrer le modèle d'entreprise sociale en vue d'aider et de soutenir les personnes aux prises avec une maladie mentale.
- Exercice de sensibilisation, d'information, et d'échange sur l'économie sociale – Promotion de l'entreprise sociale et dialogue sur le sujet au sein du secteur des affaires et établissement d'un climat favorable à l'entrepreneuriat social comme moyen de promouvoir l'inclusion économique et sociale.
- Formation sur l'estime de soi – Série d'ateliers à l'intention des personnes ayant un handicap, de leurs familles, et des personnes ayant une expérience concrète de cette situation.
- Économiser à l'épicerie – Occasions d'éducation à l'épargne où l'on apprend à réaliser des économies dans les achats de nourriture ou d'autres produits de base, y compris un atelier sur l'utilisation des coupons.
- Déplacement Péninsule – Subvention au projet de transport communautaire (service de transport à la demande et covoiturage); campagne promotionnelle et automatisation complète des services en ligne.
-



Contexte historique

En octobre 2008, le gouvernement provincial a annoncé une initiative d'engagement du public qui offrait à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité de participer aux efforts de réduction et de prévention de la pauvreté. Le gouvernement a décidé de faire participer toute la population à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux rattachés à la pauvreté.

Au terme d'un processus de consultation exhaustif entrepris auprès d'environ 2 500 participants représentant les personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté, des représentants du secteur sans but lucratif, du gouvernement provincial et de l'opposition officielle, *EVP1* a été élaboré et adopté. LA SIES a ensuite été créée pour incuber, promouvoir et diriger le plan. L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* pour soutenir le plan et les efforts de la SIES dans la mise en œuvre de ce plan. Cette loi précise qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus de consultation du public mené par la SIES.

EVP1 2009-2014

Vision

Grâce à la coopération des gouvernements, des entreprises, du secteur sans but lucratif, des personnes vivant dans la pauvreté et des citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

Objectif

D'ici 2015, le Nouveau-Brunswick parviendra à réduire la pauvreté monétaire de 25 p.100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p.100 et aura fait d'importants progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue.

Présentation et responsabilité

Les membres présents au forum final ont convenu que le succès de l'initiative de réduction de la pauvreté repose sur la reconnaissance que tous les citoyens et secteurs de la société doivent jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. Il existe un engagement à poursuivre ce partenariat à l'intérieur d'un modèle de gouvernance qui comporte les éléments suivants :

1. Des réseaux d'inclusion communautaire économique et sociale sont formés à l'échelle locale et se composent de représentants des personnes vivant dans la pauvreté, du secteur sans but lucratif, du secteur des affaires et du gouvernement.
2. Un conseil provincial d'inclusion économique et sociale composé de représentants du gouvernement (ministres et sous-ministres), du secteur communautaire, des entreprises et des personnes à faible revenu, et présidé par quatre coprésidents.
3. Une unité de coordination qui fournit un soutien en matière de coordination et d'administration au conseil provincial et aux réseaux d'inclusion communautaire.

Actions prioritaires

Dans le cadre d'EVP1, 22 actions prioritaires ont été désignées comme des mesures qui sont déterminantes pour vaincre la pauvreté au Nouveau-Brunswick et qui, à ce titre, doivent être mises en œuvre au cours du plan quinquennal. Une mise à jour sur ces actions prioritaires est présentée à la page "Progrès des 22 actions prioritaires" à la [page 26](#).

EVP2 2014-2019

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* du Nouveau-Brunswick stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus d'engagement public mené par la SIES. Le processus EVP2, entamé à l'automne 2013 en collaboration avec les RIC, comprenait les étapes suivantes :

- Cueillette des commentaires lors des dialogues publics, des rencontres avec les intervenants régionaux et provinciaux, et en ligne;
- Analyse de l'information et élaboration du plan;
- Étude et approbation par le conseil d'administration de la SIES.

Près de 750 personnes ont participé aux séances de dialogue public tenues dans douze régions de la province. Une cinquantaine d'organismes communautaires ont soumis un mémoire ou pris part à des rencontres à l'intention d'organismes régionaux et provinciaux. Près de 500 commentaires ont été reçus en ligne.

L'ensemble du processus a permis de recueillir près de 5 000 commentaires. Cette rétroaction a mené à l'élaboration de 28 mesures prioritaires qui reflètent la teneur des discussions. Ces actions sont au cœur du plan et ont été regroupées dans les quatre piliers définis plus loin.

Le conseil de la SIES a approuvé le nouveau plan au printemps 2014, qui a été dévoilé lors d'une conférence de presse en mai 2014. La mise œuvre du plan a débuté à la fin de 2014.

Dans l'esprit du plan précédent, EVP2 se concentrera sur l'inclusion économique et sociale de l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick et sur la réduction de la pauvreté en renforçant les capacités de chaque communauté et en facilitant la collaboration des partenaires des quatre secteurs. L'accent sera mis sans relâche sur la réduction de la pauvreté monétaire de 25 % et de la pauvreté monétaire extrême de 50 %.

EVP2 met l'accent sur le renforcement des capacités des communautés. Ce plan reconnaît que chaque personne et communauté joue un rôle dans la promotion de l'inclusion économique et sociale, et invite à donner aux communautés le pouvoir de lutter contre la pauvreté et d'autres problèmes du Nouveau-Brunswick.

Mesures prioritaires

Le plan comprend 28 mesures prioritaires, réparties en quatre piliers :

- Pilier 1 : Renforcement des capacités des communautés, notamment des mesures visant le soutien au développement communautaire, la communication et le réseautage, et le bénévolat.
- Pilier 2 : Apprentissage, notamment des mesures visant l'éducation des enfants et des jeunes, et l'éducation, la formation et la préparation au marché du travail à l'intention des adultes.
- Pilier 3 : Inclusion économique, notamment des mesures visant la participation au marché du travail et l'activité économique.
- Pilier 4 : Inclusion sociale, notamment des mesures visant la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, le logement et le transport.

Par ailleurs, les actions du premier plan qui n'ont pas été menées à terme se sont poursuivies dans le nouveau plan jusqu'à ce qu'elles soient achevées.

Pour plus de renseignements sur EVP2, consultez le plan à [EVP2](#).

Participation de la SIÉS à des rencontres et conférences

A Path to Home – réunion nationale

Développement communautaire basé sur les atouts (DCBA) à Havelock

Groupe de travail sur les Autochtones

District scolaire Anglophone West

Atelier R.A.D.O. inc.

Institut d'été de la région de l'Atlantique

Centre des jeunes de Bathurst

British Columbia Poverty Reduction Coalition

Ministère du Développement social et de l'Innovation sociale de la Colombie-Britannique

Séminaire sur la promotion de collectivités en santé

Initiative anti-pauvreté des entreprises de Saint John

Forum sur le mieux-être de la région de la capitale

Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne

Bulletin sur l'itinérance du Groupe d'action communautaire sur l'itinérance de Fredericton

Mentors communautaires en alimentation

Réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

- Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria
- Réseau d'inclusion communautaire Chaleur
- Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne
- Innovation sociale de la région de Fredericton
- Réseau communautaire d'inclusion communautaire Centre du Nouveau-Brunswick
- Réseau d'inclusion communautaire de Kent
- Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest
- Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland
- Réseau communautaire d'inclusion Restigouche
- *Vibrant Communities* – Comté de Charlotte
- *Vibrant Communities* Saint John et Sussex
- Coopérative Réseau d'inclusion communautaire Westmorland-Albert Itée

Co-operative Enterprise Council of New Brunswick

Formation sur les cultures, en collaboration avec l'Association multiculturelle de Fredericton inc.

Dialogue sur l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social

Dialogue sur l'itinérance

Bureau du Conseil exécutif – Direction des questions féminines

Falls Brook Centre

Family Friendly St. George and Area

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Réseau d'éducation financière du Nouveau-Brunswick

Conférence nationale sur la littératie financière – à Vancouver

Circles of Understanding des Premières Nations

Alimentation et les Premières Nations – Elsipogtog

Causeries Fred Talks à l'Université du Nouveau-Brunswick

Réseau mieux-être de Fundy – collaboration de Jim Diers

Conférence *GovMaker* – Groupe de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick

Conversation sur les milieux bâtis sains

Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique du Nouveau-Brunswick

Formation *Housing First 101*

Lancement du projet pilote ou de développement en matière de logement *Housing Solutions Lab*

Conseil de développement économique

Centre interculturel

Groupe de travail interministériel sur la pauvreté

Salon et réunion plénière annuelle de l'Initiative conjointe de développement économique

Initiative conjointe de développement économique – Questions autochtones

Table ronde sur le leadership – *Vibrant Communities Saint John*

Collectivités d'apprentissage

Section « Vivre » du site de la Ville de Saint John

Réseau des bénéficiaires en santé mentale du NB inc.

Formation sur les premiers soins en santé mentale

École élémentaire Montgomery Street

Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick

École élémentaire Nackawic

Sommet national sur la pauvreté – Ottawa

Table ronde nationale sur les loisirs

Défenseur des enfants et de la jeunesse

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Fredericton

Source : Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick

Ministère des Finances du Nouveau-Brunswick

Ministère des Communautés saines et inclusives du Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick

Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick.

Ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick

New Brunswick Digital Futures

Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé

Forum sur l'élaboration d'un modèle de participation des patients au Nouveau-Brunswick

Conférence annuelle de l'Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick

Conférence provinciale sur le mieux-être du Nouveau-Brunswick
Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick
NB2026
Bureau du médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick
Éducation physique et santé Canada
Planet Hatch – Programme *Innovators Jumpstart*
Centre Pond-Deshpande
Groupe de planification – Sommet sur la pauvreté
Prospérité Canada
Communauté provinciale-territoriale de praticiens
Santé publique – région de la capitale
Loisirs Nouveau-Brunswick
Renaissance College, Université du Nouveau-Brunswick
Renaissance College – Colloque des étudiants
Revenu Canada – Canada Atlantique et Colombie-Britannique
Fond de prêt communautaire de Saint John
École Saint Mary's Academy
Dialogue sur le développement de l'entreprise sociale
Table ronde sur l'obligation à impact social
Communauté de parasport de la région du Sud-Ouest
Institut Tamarack
Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton et Saint John
Centraide, région du centre du Nouveau-Brunswick
Centraide, région du centre du Nouveau-Brunswick
Centraide, région du grand Moncton et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick
Centraide, région du grand Saint John
Université de Moncton
Urban Core Support Network
Vancouver City Savings Credit Union – Vancouver
Vision 2020 – *Allumez Fredericton*
Consultation du Mouvement du mieux-être du Nouveau-Brunswick
West End Food Bank
Région 1 – Coopérative Réseau d'inclusion communautaire Westmorland-Albert Itée
Woodstock Educational Centre
Sommet de l'entrepreneuriat jeunesse

Langues officielles

La SIES reconnaît ses obligations en matière de langues officielles et s'est engagée à offrir activement et à fournir des services de qualité aux citoyens dans la langue officielle de leur choix et selon tous les modes de prestation de services. Les RIC et leurs partenaires sont aussi assujettis à la *Loi sur les langues officielles*.

La SIES s'efforce d'offrir ses services dans les deux langues officielles, non seulement pour se conformer à la loi, mais surtout pour faire la promotion de la valeur d'inclusion bien ancrée et à la base de la Société et du plan EVP.

La stratégie sur les langues officielles de la SIES vient consolider la position de la Société vis-à-vis des langues officielles. Elle fournit également aux RIC les outils nécessaires afin qu'ils puissent servir les Néo-Brunswickois dans la langue officielle de leur choix.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2015, la SIES a poursuivi ses efforts de promotion, de vérification et de soutien aux langues officielles à l'interne, avec les RIC et les partenaires externes, conformément à sa stratégie.

Progrès des 22 actions prioritaires

Le tableau suivant offre un sommaire détaillé des 22 actions prioritaires d'EVP1.

TERMINÉ

L'action prioritaire est terminée et l'objectif a été atteint.

EN COURS

L'action prioritaire a débuté et le travail se poursuit en vue de son achèvement.

CONTINU

Progrès continu. L'action prioritaire progresse de façon continue et ne fait pas d'objet d'une date finale d'achèvement

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
Occasions d'être (répondre aux besoins fondamentaux)		
1. Réformer l'aide sociale au Nouveau-Brunswick comme suit :		
Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> Éliminer l'aide temporaire du programme d'aide au revenu (pour personne seule en mesure de travailler). 	Terminé Janvier 2010
	<ul style="list-style-type: none"> Prolonger la carte d'assistance médicale pendant au moins trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale, jusqu'à ce que le programme de médicaments sur ordonnance soit établi. 	Terminé Décembre 2009
	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer uniquement la directive sur le revenu des ménages aux bénéficiaires de l'aide sociale qui sont dans une relation conjugale. 	Terminé Janvier 2010
D'ici cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> Passer d'un système basé sur les règles à un système basé sur les résultats – un système actif de gestion des cas axé sur l'emploi. Perçu comme un principe déterminant qui a orienté les travaux de réforme du système l'aide sociale. 	Continu
	<ul style="list-style-type: none"> Passer d'une aide passive à une aide axée sur l'emploi. Complété dans le cadre de la réforme de l'aide sociale. Fait également partie de l'action no 7 	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'accent sur l'inclusion économique et sociale au lieu de la pauvreté monétaire. Complété dans le cadre de la réforme de l'aide sociale. Fait également partie de l'action no 7. 	Terminé
	<ul style="list-style-type: none"> Restructurer et augmenter les taux d'aide sociale, y compris un nouveau régime mieux adapté aux personnes handicapées. 	Terminé le 1 ^{er} octobre 2013

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à une importante refonte de la directive sur le revenu des ménages. 	Terminé le 1 ^{er} octobre 2013
	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des soins dentaires et de la vue pour les enfants de famille à faible revenu (avant le 1^{er} avril 2011). 	Terminé Lancé le 1 ^{er} sept. 2012
	<ul style="list-style-type: none"> Offrir plus de possibilités de gains monétaires lorsque les gens font la transition au travail. 	Terminé Le 1 ^{er} octobre 2013
	<ul style="list-style-type: none"> Refondre les exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu. 1^{er} oct. 2014 – La politique sur les exemptions de salaire fut améliorée afin que les clients ayant un handicap puissent retenir 500 \$ de leurs gains mensuels sans répercussion sur l'aide sociale qu'ils reçoivent; ils peuvent aussi conserver 30 % de chaque dollar additionnel gagné. Élever le niveau d'exemption des avoirs • 1^{er} oct. 2014 – Augmentation des montants d'exemption de cinq avoirs : avoirs d'entreprise, assurance-vie, préarrangements funéraires, Régimes d'épargne enregistré pour la retraite (RÉER) et liquidités. Les RÉERs et liquidités s'appliquaient seulement aux personnes handicapées 	Terminé le 1 ^{er} octobre 2013 Rehaussé pour les personnes handicapées le 1 ^{er} octobre 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Élever le niveau d'exemption des avoirs 1^{er} oct. 2014 – Augmentation des montants d'exemption de cinq avoirs : avoirs d'entreprise, assurance-vie, préarrangements funéraires, Régimes d'épargne enregistré pour la retraite (RÉER) et liquidités. Les RÉERs et liquidités s'appliquaient seulement aux personnes handicapées 	Terminé Mise en œuvre en octobre 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Relier si possible au revenu du ménage les prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé. 	Terminé Août 2011
2. Créer un programme de médicaments sur ordonnance pour les citoyens qui ne sont pas assurés.	<ul style="list-style-type: none"> La SIÉS collaborera avec les intervenants afin de déterminer les détails d'un programme de médicaments sur ordonnance dans l'objectif de commencer à mettre le programme en œuvre de façon graduelle dès avril 2012. 31 décembre 2014 – 2 438 personnes s'étaient inscrites. La majorité, soit 1 778 personnes (73 %), se situe dans la tranche de revenu la moins élevée. Cela démontre qu'il existe un besoin d'assurance-médicaments abordable auquel on répond dorénavant, en particulier chez les salariés qui touchent les revenus les plus faibles. 	Terminé Lancé le 1 ^{er} mai 2014

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
3. Augmenter le salaire minimum.	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation du salaire minimum à 10 \$ l'heure est prévue pour septembre 2011. 	Terminé le 1 ^{er} avril 2012
	<ul style="list-style-type: none"> • Indexer le salaire minimum à l'inflation tous les ans. • 31 décembre 2014 – L'engagement électoral d'accroître le salaire minimum à 10,30 \$ l'heure est rempli • Engagement électoral d'accroître le salaire minimum à 11 \$ l'heure d'ici 2017 et indexation à l'inflation par la suite • Le nouveau mécanisme d'établissement du salaire minimum par le biais de modification à la Loi sur les normes d'emploi reçoit la sanction royale le 19 déc. 2014. Une révision et des consultations aux deux ans sont requises. La première révision devra être terminée le 31 décembre 2016 et portera sur l'indexation à l'inflation. 	Continu
4. Fournir du financement stable aux refuges pour sans-abri d'ici cinq ans.	<ul style="list-style-type: none"> • 750 000 \$ par année en soutien aux refuges pour sans-abris • 500 000 \$ par année pour les abris et pour les régions sans abris afin d'offrir des services et du soutien aux sans-abris – ce financement est en place depuis 2011-2012. • 250 000 \$ par année pour les organismes sans but lucratif afin d'offrir des programmes d'approche dans les régions où il y a des refuges pour sans-abris – ce financement est en place depuis 2012-2013. 	Terminé
5. Prévoir des protections pour les locataires de chambres et pensions dans la Loi sur la location de locaux d'habitation.	<ul style="list-style-type: none"> • Des modifications ont été apportées à la Loi sur la location de locaux d'habitation afin de protéger les pensionnaires. 	Terminé Avril 2010

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>6. Fournir des fonds pour l'établissement de systèmes de transport communautaire alternatifs (comme le service de transport à la demande).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un fonds de 900 000 \$ a été établi pour financer les projets de transport communautaire. • 31 décembre 2014 – 47 projets de transport communautaire axés sur les personnes vivant dans la pauvreté avaient été offerts dans des collectivités du N.-B. 	<p>Continu</p>
<p>7. Développer et mettre en œuvre un modèle intégré de prestation des services axé sur les personnes à faible revenu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère du Développement social (DS) a entamé un processus de planification stratégique qui prévoit un examen de son modèle de prestation de services pour s'assurer qu'il est axé sur les clients. • Le 29 septembre 2011, DS et EPFT ont annoncé la formation d'un comité conjoint. • DS collabore avec EPFT pour plusieurs initiatives visant à offrir des programmes de perfectionnement professionnel et des services de counseling d'emploi aux personnes qui préparent leur transition au monde du travail. • Le 1^{er} octobre 2014 – Lancement de l'Initiative d'engagement jeunesse du N.-B. dans le cadre de la réforme de l'aide sociale. L'initiative propose une nouvelle structure de taux et bénéfices pour les jeunes de 16 à 18 ans. L'objectif est de mieux les appuyer grâce à une approche intégrée plus holistique. 	<p>Continu</p>
<p>Occasions de devenir (apprentissage pour la vie et acquisition de compétences)</p>		
<p>8. Investir dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour veiller à ce qu'un minimum de 20 % des nourrissons et de 50 % des enfants âgés de deux à cinq ans au Nouveau-Brunswick aient accès à une place en garderie réglementée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2014, il y avait 25 326 places, soit 6 541 de plus qu'en mars 2010. • Au 31 décembre 2014, il y avait 1 914 places pour nourrissons, soit 543 de plus qu'en mars 2010. • Au 31 décembre 2014, il y avait 10 529 places pour enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans), soit 2 256 de plus qu'en mars 2010. 	<p>Continu</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>9. Grâce à la collaboration avec le secteur des affaires et le secteur sans but lucratif, offrir des services de mentorat en littératie à tous les élèves des 1^{re} et 2^e années ayant de la difficulté à lire, de sorte que chaque enfant puisse terminer ses études secondaires avec suffisamment de compétences en littératie et en numératie, grâce au programme Littératie au primaire.</p>	<p>Le programme Littératie au primaire a été établi en mai 2009; il s'agit d'un partenariat public-privé destiné à améliorer les taux de littératie chez les enfants de l'école élémentaire. L'organisme sans but lucratif offre des programmes conçus spécifiquement pour appuyer la réussite en lecture dans les écoles élémentaires du N.-B. : Communauté Littératie Enfants Francophone (CLEF) et Elementary Literacy Friends (Elf). Ces programmes jumèlent des élèves de 2^e année ayant de la difficulté de lecture avec un tuteur bénévole. Ils se rencontrent après l'école deux fois par semaine pendant dix semaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour janvier 2015 – Le programme francophone CLEF est offert dans 38 écoles. Au cours de la dernière année scolaire, six autres écoles se sont jointes au programme, une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. <p>Cette année, 12 autres écoles ont offert CLEF, une augmentation de 46 % par rapport à l'année précédente. L'an dernier, 197 élèves francophones participaient à CLEF avec un mentor bénévole. L'objectif du programme est de faire participer 200 élèves de plus à l'hiver et au printemps 2015.</p> <p>Le programme anglophone ELF est actuellement offert dans 105 écoles. Au cours de la dernière année scolaire, 47 écoles se sont jointes au programme, une augmentation de 188 % par rapport à l'année précédente. Cet automne, 33 autres écoles se sont jointes au programme, une augmentation de 46 % par rapport à l'année précédente. Au cours de la dernière année scolaire, 442 élèves participaient à ELF avec un mentor bénévole. Au total, 351 nouveaux bénévoles ont été formés, et 277 ont été jumelés avec des élèves. De ce nombre, 165 se sont de nouveau portés bénévoles cette année.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisations des élèves - Mise à jour janvier 2015 : <ul style="list-style-type: none"> • En moyenne, les élèves qui participent à CLEF et ELF ont augmenté leur niveau de lecture de plus de 4 sur une échelle de 30 niveaux (échelle de Clay utilisée dans les écoles du N.-B.). • Il s'agit d'un gain d'apprentissage important, tant au niveau pratique que statistique, dans un relativement court laps de temps. Les enseignants ont indiqué que de nombreux indicateurs qualitatifs (motivation à la lecture, persévérance et confiance) ont changé de façon positive au cours des dix semaines des programmes CLEF et Elf. La volonté de lire davantage a également été notée de façon positive chez les enfants. • Grâce au travail du comité directeur, les secteurs francophones et anglophones continueront d'appuyer les efforts de littératie à l'élémentaire de coordination des mentors en littératie pour les élèves de deuxième année éprouvant des difficultés de lecture dans les écoles du N.-B. Cet engagement a été renouvelé à la réunion du conseil d'administration en décembre 2014. 	<p>Continu</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>10. Adopter une loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Loi sur les garderies éducatives a été adoptée en avril 2010. • 19 octobre 2012 – Avec le transfert de responsabilités de DS à EDPE, on a dû modifier la Loi sur les garderies éducatives avant sa promulgation; le titre de la loi, notamment, a changé pour Loi sur les services à la petite enfance. On entreprendra la rédaction des règlements assortis à l'automne 2012 et la loi sera promulguée par la suite. • 13 décembre 2014 – La Loi sur les services à la petite enfance a reçu la sanction royale. EDPE analyse les commentaires du public sur les règlements accompagnant la Loi. 	<p>En cours</p>
<p>11. La Fondation McCain va financer cinq autres centres intégrés pour la petite enfance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq centres pilotes de développement de la petite enfance ont été mis en place dans le cadre d'un projet de trois ans financé par la Margaret and Wallace McCain Family Foundation. • Octobre 2013 – Les centres de développement de la petite enfance (CDPE) du N.-B. ont soumis le rapport d'évaluation de la troisième année des cinq centres régionaux. • 31 janvier 2014 – Les heures d'utilisation ont augmenté de 24 % dans l'ensemble des quatre premiers sites de démonstration durant la troisième année du projet pilote. Les participants ont indiqué que les enfants touchés étaient mieux préparés à l'école. On a expliqué que les centres de développement de la petite enfance appliquaient un nouveau programme holistique et ludique, qui encourageait les enfants à utiliser leur imagination et à développer leur créativité. L'hébergement des centres dans des milieux scolaires a été décrit comme un avantage pour la détection précoce des besoins spéciaux et l'application des interventions appropriées. Les participants ont indiqué que ce modèle faisait de l'école un endroit où les familles pouvaient jouer, apprendre et grandir ensemble. Les activités culturelles, les célébrations des fêtes et les projets mobilisant l'école dans son ensemble étaient vus comme autant de façons d'intégrer les familles à la communauté scolaire. Les participants ont observé un changement dans l'attitude des parents envers l'école et dans le genre de relations qu'ils établissaient avec les enseignants et les administrateurs. (Rapport : évolution du plan d'action www.mwmccain.ca (en anglais). 	<p>Terminé</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>12. Faire progresser le concept des écoles communautaires, en mettant un accent particulier sur la littératie, la numératie, la dynamique de vie, l'apprentissage expérientiel, les métiers, les programmes d'enseignement coopératif et les activités parascolaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • On a établi un fonds annuel de 1 million de dollars pour soutenir les écoles d'apprentissage communautaire – autrefois appelées écoles communautaires (septembre 2010). Disponible jusqu'en 2015, ce fonds sera administré par la SIÉS et les programmes seront mis en œuvre par les RIC. • Décembre 2014 – Un total de 165 projets d'apprentissage communautaire axés sur les personnes vivant dans la pauvreté ont été offerts à la grandeur de la province. • EDPE analysera l'utilisation de ses écoles. L'analyse consistera en partie à veiller à l'utilisation optimale des écoles par la collectivité. • Secteur francophone : 78 % des écoles (72 écoles sur 93) sont déjà considérées comme des écoles communautaires et profitent des services d'un coordonnateur d'écoles communautaires; 34 sont déjà reconnues officiellement et 39 sont en attente de reconnaissance. • Secteur anglophone : On est en train d'évaluer le succès de l'école communautaire et d'examiner le modèle appliqué dans le secteur francophone pour décider des prochaines étapes. Trente-cinq établissements sont toujours désignés comme des écoles communautaires. Dans le cadre de la restructuration des districts, chacune dispose maintenant d'un agent d'engagement communautaire et on emploie 22 coordonnateurs d'écoles communautaires partout dans la province pour travailler directement avec les écoles à améliorer les programmes locaux. Les établissements revoient les contrats de location qui s'appliquent à l'utilisation communautaire des locaux dans l'optique de standardiser les modalités et les prix à la grandeur de la province. 	<p>Continu</p>
<p>13. Poursuivre la formation des enseignants afin d'élargir les options du programme d'enseignement pour répondre aux besoins des divers styles d'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur anglophone, de concert avec les quatre facultés d'éducation anglophones (UNB, UNB-SJ, Crandall, STU), a élaboré des normes de pratique à l'intention des enseignants débutants au Nouveau-Brunswick. L'élaboration des normes est terminée et la formation des enseignants se poursuit. • Opérationnalisées à même les normes d'amélioration des écoles du Nouveau-Brunswick, ces normes ont été mises en vigueur dans 75 écoles. 	<p>Terminé et Continu</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>13. Poursuivre la formation des enseignants afin d'élargir les options du programme d'enseignement pour répondre aux besoins des divers styles d'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Faculté d'éducation de l'Université de Moncton a aussi établi un « profil de sortie » pour les enseignants débutants. Ce travail a été entrepris en 2010 en collaboration avec le secteur francophone du Ministère et les districts scolaires, qui ont fourni des commentaires et des suggestions. Le profil établit des normes pour les enseignants débutants. L'Université de Moncton a élaboré un programme de formation destiné aux professeures et aux professeurs en enseignement universitaire après d'étudiantes et d'étudiants ayant un handicap. Cette formation en ligne comporte un module d'introduction et dix modules tenant compte de divers troubles d'apprentissage et de handicaps. 	<p>Continu</p>
<p>Occasions d'apprentissage (participation communautaire)</p>		
<p>14. Élaborer une stratégie globale du logement qui prévoit des quartiers à revenu mixte, l'aspect abordable, des logements avec services et des coopératives d'habitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie pour le logement (autrefois appelée cadre stratégique) a été mise au point pour le logement. Elle guidera les efforts du gouvernement provincial pour accroître la disponibilité des logements, assurer l'accès des personnes handicapées et réduire l'itinérance chronique. • En 2010, dévoilement de Un foyer c'est l'espoir : Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick • Les objectifs de la stratégie étaient d'offrir davantage de logements abordables, réduire l'itinérance et examiner l'ensemble des questions en matière de logement, allant de l'itinérance jusqu'au besoin d'être capable de louer et d'acheter un logement abordable. • La stratégie visait principalement à rendre les logements de qualité plus abordables, assurer la viabilité des logements subventionnés par le gouvernement, créer des possibilités d'accéder à la propriété et accroître l'aide à l'accessibilité pour les personnes handicapées. • La stratégie comptait un cadre d'orientation de cinq ans sur l'itinérance intitulée Un foyer pour tous! Le plan visait entre autres à fournir du financement stable aux refuges pour les personnes itinérantes • Le Nouveau-Brunswick compte sept refuges d'hébergement offrant au total 157 lits. Depuis 2011, ces refuges ont reçu du financement opérationnel et de programmation de 500 000 \$. Les régions qui ne comptent pas de refuge ont accès à 15 000 \$ afin de venir en aide aux itinérants, par le biais d'un organisme sans but lucratif régional. • 460 000 \$ ont été mis à la disposition des refuges pour atténuer les préoccupations en matière d'hygiène et de sécurité. • Des suppléments de loyer ont été ciblés pour loger les clients des refuges qui cherchent à faire une transition vers du logement abordable et stable, avec du soutien pertinent. 	<p>Terminé</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>14. Élaborer une stratégie globale du logement qui prévoit des quartiers à revenu mixte, l'aspect abordable, des logements avec services et des coopératives d'habitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En vertu du programme Logement locatif abordable, 63 unités destinées aux personnes de moins de 65 ans vivant seules ont été créées depuis 2010. Ces unités sont offertes aux résidents qui souhaitent faire une transition du refuge vers le logement permanent. • 250 000 \$ ont été remis aux organismes sans but lucratif pour qu'ils offrent des services d'approche aux clients des refuges qui sont itinérants chroniques afin que ceux-ci puissent conserver un lieu de résidence. Le but est de réduire de façon permanente le nombre de clients qui utilisent les refuges. • La vision du cadre d'orientation est que le Nouveau-Brunswick devienne une province où l'itinérance chronique n'existe pas parce que les personnes itinérantes ou susceptibles de l'être ont accès rapidement à un éventail de solutions de logement pour répondre à leurs besoins particuliers. • Afin d'accroître le nombre de logements locatifs abordables dans la province, quelque 260 unités de logement ont été créées dans le cadre du programme Logement locatif abordable depuis 2010. • De ce nombre, 100 unités ont été conçues pour les aînés et 61 pour les personnes handicapées. • Afin d'accroître la qualité des logements locatifs existants, 326 unités ont été rénovées ou réparées depuis 2010 en vertu du Programme d'aide à la remise en état des logements. • Au cours des quatre dernières années, le gouvernement provincial a investi 24,2 millions de dollars afin d'assurer la viabilité des logements subventionnés par le gouvernement. Le financement a servi à moderniser, améliorer, réparer, rénover et remettre en état les logements. • En 2010, des améliorations ont été apportées au Programme d'aide aux propriétaires de maison afin de permettre à davantage de Néo-Brunswickois de profiter de ce programme et d'accéder à la propriété. Depuis 2010, 88 foyers ont participé à ce programme. • Le programme Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA) offre du financement qui permet aux aînés de vivre plus longtemps de façon autonome dans leurs foyers. Depuis 2010, 102 foyers y ont participé. • Le Programme fédéral-provincial de réparations fournit de l'aide financière sous forme de prêts et de subventions aux propriétaires occupants à faible revenu pour effectuer des réparations nécessaires ou d'urgence. Quelque 2 342 foyers ont reçu du financement. 	<p>Terminé</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>15. Explorer la notion d'entreprise sociale et de fonds d'investissement communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2011 – Création d'un comité aviseur sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires (ESFIC) afin d'élaborer un cadre stratégique sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires au sein duquel les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) peuvent fonctionner. • Dans le cadre d'EVP, l'ESFIC faisaient partie des démarches les plus prometteuses afin d'aider le gouvernement provincial à faire face aux problèmes multidimensionnels qui sont associés à la pauvreté. Pour la SIÉS, cette démarche était un outil essentiel permettant d'agir comme catalyseur auprès de ceux qui ont décroché, de promouvoir l'entrepreneuriat, d'accroître l'emploi, de former les travailleurs et d'occuper des créneaux économiques. • Le comité a étudié le concept de manière approfondie et a pris en considération ce qui se fait dans d'autres provinces. • Printemps 2012 – Le comité a réalisé une enquête comparative sur l'entreprise sociale au Nouveau-Brunswick, qui a alimenté la construction d'un cadre progressif pour l'entreprise sociale dans la province. • 17 avril 2013 – Le comité a présenté son rapport final intitulé L'apprentissage et l'activité rémunérée : Élaborer un cadre stratégique sur l'entreprise sociale, et il a présenté ses conclusions au gouvernement provincial. • Juin 2013 – Un groupe de travail composé de quatre sous-comités a été mis sur pied afin d'examiner s'il serait pertinent et pratique d'adapter au contexte du Nouveau-Brunswick certaines mesures gouvernementales décrites dans le rapport, et de créer un cadre stratégique à long terme comportant des objectifs, des mesures et un échéancier bien définis pour mettre en place un environnement propice à l'innovation sociale au Nouveau-Brunswick. • L'impulsion étant créée, le gouvernement provincial a annoncé dans son budget 2014-2015 la création d'un Fonds d'investissement pour le développement économique communautaire (FIDEC) ainsi que des modifications au programme du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises du Nouveau-Brunswick afin de permettre aux participants aux entreprises sociales et coopératives d'y participer. • Les FIDEC permettent aux particuliers et aux entreprises d'investir dans un fonds communautaire local enregistré, stimulant ainsi l'économie locale plutôt que d'investir au niveau international par le biais de RÉER. D'autres provinces, comme la Nouvelle-Écosse, obtiennent du succès avec ce type de programme. Plus de 50 FIDEC y ont été établis, mobilisant 7 500 investisseurs et générant plus de 50 millions de dollars. Une fois mis en œuvre, ce programme ouvrira de nouvelles possibilités financières pour la province et aidera les collectivités à élaborer de nouveaux projets viables. 	<p>Terminé</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>15. Explorer la notion d'entreprise sociale et de fonds d'investissement communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivant sur la lancée du travail effectué par le comité et le groupe de travail, la SIÉS a travaillé avec les organismes gouvernementaux et intervenants à l'élaboration d'activités de réseautage, de formation et de perfectionnement pour le secteur sans but lucratif. Aussi, afin de mettre en valeur les entreprises sociales au Nouveau-Brunswick, une série de vignettes et de vidéos ont été créées (http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/sociale.html). La SIÉS travaille également avec les RIC et les organismes communautaires à l'établissement de partenariats et à l'élaboration de projets. La valeur totale des projets au sein des RIC s'établit à 455 183 \$ pour la période allant de 2009 à 2014. Quelque 1 573 personnes y ont participé. 	<p>Terminé</p>
<p>16. Renforcer la capacité des personnes à faible revenu à intégrer la main-d'œuvre qualifiée, grâce aux possibilités de formation, d'éducation et de bénévolat offertes dans le cadre de la transition au travail et grâce également à la formation en cours d'emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a dévoilé une nouvelle stratégie intitulée Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick. La stratégie met l'accent sur quatre priorités : réduire les obstacles et accroître la participation; augmenter le nombre et l'éventail des possibilités d'apprentissage; assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes; consolider les partenariats afin d'élaborer un système d'alphabétisation des adultes efficace (février 2011). En collaboration avec le Réseau communautaire d'apprentissage pour adultes, EPFT a mis au point une formation en littératie numérique. <p>3 février 2014 - EPFT continue à offrir des programmes et des services qui répondent aux priorités établies dans Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick.</p>	<p>La stratégie est terminée; la formation continue</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>17. Réduire les obstacles à l'éducation permanente, la rendant plus accessible et abordable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis décembre 2009, les investissements faits par le gouvernement pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire comprennent un montant d'un million de dollars pour créer des places supplémentaires dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et un montant de 108 millions de dollars pour les nouvelles constructions et la rénovation des édifices existants. • Le Nouveau-Brunswick a investi plus de 3 millions de dollars pour aider les Autochtones à poursuivre des études postsecondaires (juin 2013). • Le Nouveau-Brunswick a annoncé un gel des frais de scolarité dans les quatre universités publiques et dans les collèges communautaires (janvier 2010). Depuis lors, les collèges ont imposé de modestes augmentations : 200 \$ par année (2011 et 2012) et 150 \$ par année (2013). • En matière de droits de scolarité, le gouvernement a adopté une politique autorisant une hausse des frais de scolarité à l'université ne dépassant pas 3 % par année à partir de 2014-2015 (les frais de scolarité à l'Université St. Thomas n'augmenteront pas de plus de 3 % de la moyenne provinciale des universités publiques, à l'exclusion des frais de scolarité à l'Université St. Thomas et d'une indexation de 170 \$ par année à partir de 2014-2015). • La hausse de 3 % des frais de scolarité à l'UNB, l'U de M et l'Université Mount Allison correspond à ce qu'on a toléré dans les deux dernières années et demeure inférieure à la hausse moyenne au Canada, qui se situe à environ 4,25 % en 2012-2013 et à 3,35 % en 2013-2014 (Statistique Canada). L'Université St. Thomas, qui pratique actuellement les frais de scolarité les plus bas dans la province, pourra les harmoniser à la moyenne provinciale dans les quelques années à venir. • Des projets sont en cours pour accroître le nombre d'Autochtones qui poursuivent des études postsecondaires. • Projets visant à accroître la participation des groupes sous-représentés, comme les Autochtones, les personnes handicapées, les résidents des milieux ruraux, les hommes et les apprenants qui reprennent des études postsecondaires. • 3 février 2014 – On rapportait la présence de 159 étudiants autochtones dans les CCNB en janvier 2013, comparativement à 136 en janvier 2012. • On indique une hausse du nombre d'étudiants autochtones à l'université, mais les chiffres restent à communiquer. 	<p>Continu</p>

Initiatives prioritaires	Détails des initiatives	État des initiatives
<p>18. Élaborer un plan de communication pour sensibiliser les citoyens est essentiel au succès du plan de réduction de la pauvreté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2012 – Le conseil de la SIÉS a adopté une stratégie de communication. • Des messages clés ont été préparés afin d'aider les RIC et la SIÉS à créer une sensibilisation et une reconnaissance publiques. • La stratégie de communication a aidé les RIC à réaliser les activités de sensibilisation du public à leurs plans de réduction de la pauvreté et à leurs initiatives en matière de programmes. • Développement d'un réseau de communication comptant des centaines d'intervenants et groupes, tant au niveau provincial qu'au niveau des RIC. • Soutien aux RIC en matière de communication. • Rencontres individuelles avec les RIC. • Outils de communication à l'intention des RIC (guides de rédaction, d'entrevues avec les médias, soutien en matière de langues officielles). 	<p>Continu</p>
<p>Prestation et reddition de comptes</p>		
<p>19. Adopter la Loi sur l'inclusion économique et sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Loi sur l'inclusion économique et sociale a reçu la sanction royale. 	<p>Terminé en avril 2010</p>
<p>20. Créer la Société d'inclusion économique et sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil d'administration et la SIÉS ont été créés en juin 2010. Le conseil d'administration surveille l'application et l'évaluation de la Loi sur l'inclusion économique et sociale. 	<p>Terminé</p>
<p>21. Créer trois comités consultatifs de la SIÉS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois comités aviseurs ont été créés en novembre 2010 afin de faire avancer les dossiers de la réforme de l'aide sociale, des prestations en matière de santé, et de l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire. • Les trois comités ont remis leur rapport final. 	<p>Terminé</p>
<p>22. Créer les réseaux d'inclusion communautaire (RIC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les 12 réseaux d'inclusion communautaire ont été établis et approuvés par le conseil d'administration. Les RIC mettent leurs plans régionaux à jour pour le 31 mars 2014. 	<p>Terminé Juin 2011</p>

Faits saillants des activités

Date	Faits saillants des activités
2008	
Octobre	Annnonce de l'initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté au N.-B.
2009	
Janvier à avril	Dialogues publics
Juin à septembre	Tables rondes
Novembre	Forum final menant à l'adoption d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du N.-B.</i>
Décembre	Prolongement de la carte médicale pendant trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale.
2010	
Janvier	Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu.
Janvier	La politique économique relative aux ménages s'applique désormais seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple.
Avril	<i>Adoption de la Loi sur l'inclusion économique et sociale.</i>
Avril	Financement stable aux refuges pour sans-abri pendant cinq ans.
Avril	Modifications apportées à la Loi sur la location de locaux d'habitation pour protéger les résidents.
Avril	Augmentation du salaire minimum à 8,50 \$ l'heure.
Mai	Nomination du Président et des co-présidents de la SIES.
Juin	Nomination des autres membres du CA de la SIES.
Juin	Première rencontre du CA.
Septembre	Augmentation du salaire minimum à 9,00 \$ l'heure.
Octobre	Investissement dans l'apprentissage précoce et les services de garde.
Août à janvier 2011	La SIES embauche son personnel.
2011	
Janvier	Première rencontre des trois comités consultatifs.
Février à octobre	Établissement des 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC).
Avril	Augmentation du salaire minimum à 9,50 \$ l'heure.
Août	Prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé sont liées dans la mesure du possible au revenu familial.
Novembre	Début du financement des RIC pour appuyer les initiatives en matière de transport et d'apprentissage communautaires

2012	
Avril	Augmentation du salaire minimum à 10 \$ l'heure
Juin	Conférence provinciale sur le transport communautaire
Juin	Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue.
Juin	Le comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire (ESFIC) présente son rapport au gouvernement.
Septembre	Lancement du programme <i>De beaux sourires et une bonne vision</i> pour les enfants des familles à faible revenu.
Octobre	Le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale présente son rapport au gouvernement.
2013	
Mai	Établissement d'un groupe de travail interministériel sur le transport
Octobre	Restructuration et hausse des taux d'aide sociale
Octobre	Refonte de la politique économique des ménages
Octobre	Hausse des possibilités de gains monétaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui font la transition vers le travail
Octobre	Changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu
Septembre à octobre	<i>Dialogues publics Ensemble pour vaincre la pauvreté 2</i>
Septembre à octobre	Rencontres avec les associations régionales et provinciales
Octobre à avril 2014	<i>Élaboration d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion</i>
Octobre	Première rencontre du groupe de travail interministériel pour les personnes vivant en pauvreté
Décembre	Annonce du <i>Régime médicaments du N.-B.</i>
2014	
Février	Annonce par le gouvernement de la création des fonds d'investissements communautaires et du crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à la suite des recommandations du comité consultatif (ESFIC)
Mai	<i>Annonce d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019</i>
Mai	Lancement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick
Octobre	Nouvelle exemption salariale pour les personnes ayant un handicap, dans le cadre de la réforme de l'aide sociale
Novembre	Conclusion de EVP1
Décembre	Début de EVP2
2015	
Avril 2015	Première réunion du comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains
Juin 2015	<i>Présentation publique de L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014</i>

États financiers 2014-2015

**Société d'inclusion économique et sociale
du Nouveau-Brunswick**

**États financiers
Le 31 mars 2015**

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Le 31 mars 2015

	Page
Rapport du vérificateur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 6



Rapport du vérificateur indépendant

À l'intention du : Conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification nécessite la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Le 26 mai 2015

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

Le 31 mars 2015

	2015	2014
ACTIF FINANCIER		
À recevoir d'un apparenté, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 3)	3 047 830 \$	2 635 687 \$
Subvention à recevoir - Éducation postsecondaire, Formation et Travail	-	10 000
	<u>3 047 830 \$</u>	<u>2 645 687 \$</u>
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	31 606 \$	45 657 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ		
Excédent	<u>3 016 224</u>	<u>2 600 030</u>
	<u>3 047 830 \$</u>	<u>2 645 687 \$</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration

Administrateur



Administrateur



Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
Recettes		
Province du Nouveau-Brunswick	2 790 000 \$	2 790 000 \$
ÉPFT - projet sur l'entreprise sociale	-	100 000
	<u>2 790 000</u>	<u>2 890 000</u>
Dépenses liées aux programmes		
Réseaux d'inclusion communautaire	750 000	750 000
Subventions pour l'apprentissage communautaire	500 901	393 011
Subventions pour le transport communautaire	446 835	260 000
Ensemble pour vaincre la pauvreté 2	28 372	150 010
Dépenses du conseil d'administration	22 101	89 163
Projet sur l'entreprise sociale	7 576	92 681
	<u>1 755 785</u>	<u>1 734 865</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages connexes	476 011	473 325
Services	98 616	55 716
Déplacements	25 304	15 615
Téléphone	10 119	9 331
Comités consultatifs	4 849	5 695
Fournitures	3 022	356
Frais informatiques	100	262
	<u>618 021</u>	<u>560 300</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	416 194	594 835
Évolution de l'excédent accumulé, à l'ouverture	<u>2 600 030</u>	<u>2 005 195</u>
Évolution de l'excédent accumulé, à la clôture	<u>3 016 224 \$</u>	<u>2 600 030 \$</u>

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
Activités d'exploitation		
Encaissements provenant de la Province du Nouveau-Brunswick	2 387 857 \$	2 277 660 \$
Décaissements destinés aux fournisseurs et aux employés	<u>(2 387 857)</u>	<u>(2 277 660)</u>
Variation de l'encaisse	-	-
Trésorerie à l'ouverture	<u>-</u>	<u>-</u>
Trésorerie à la clôture	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2015

1. Nature des activités

La Société d'inclusion économique et sociale est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée en vertu d'une loi spéciale le 16 avril 2010. La Société est exonérée d'impôt selon l'alinéa 149(1)(d) de la LIR.

Cette société a été créée dans le cadre du plan provincial pour assurer le partenariat continu des citoyens du Nouveau-Brunswick à l'élaboration, à l'adoption, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Plan d'inclusion économique et sociale. La vision du Plan consiste à faire en sorte que tous les citoyens disposent des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, dans la sécurité et en bonne santé.

Les buts et objets premiers de la Société sont les suivants:

- a) assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
- b) coordonner et appuyer les réseaux d'inclusion communautaires dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
- c) gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
- d) exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* et les règlements connexes, tel que l'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Constatation des produits

La Société suit la méthode du report pour la constatation des subventions reçues à l'égard d'activités et de projets particuliers. Les subventions à utiliser à des fins déterminées sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période où les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période ultérieure, elle est reportée et constatée au cours de la période suivante.

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

La société reçoit actuellement la totalité de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

(b) Immobilisations

La Société comptabilise les dépenses d'immobilisations de moins de 10 000 \$ à titre de dépenses engagées de la période visée.

(c) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le gouvernement du Nouveau Brunswick procure sans frais divers fournitures et services à la Société, notamment les immobilisations, la technologie de l'information, les services comptables et de ressources humaines, les frais d'occupation et autres services de soutien administratif. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

(d) Régimes de retraite et autres régimes d'avantages complémentaires de retraite

Les employés à temps plein de la Société cotisent au régime de pension de retraite de la fonction publique de Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent la Société et ses employés. Les cotisations de l'employeur à ce régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées, puisque l'obligation de la Société se limite au montant de ces cotisations.

(e) Instruments financiers

L'organisation évalue initialement son actif et son passif financiers à la juste valeur marchande, sauf pour certaines opérations avec lien de dépendance. La Société évalue ultérieurement son actif et son passif financiers au coût amorti, à l'exception des titres cotés sur un marché actif, qui sont inscrits subséquemment à leur juste valeur.

L'actif financier évalué au coût amorti comprend les débiteurs. Le passif financier évalué au coût amorti comprend les créditeurs et les charges à payer.

(f) Incertitude d'évaluation

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation du passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des charges constatées au cours de la période visée. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2015

3. Opérations entre apparentés

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick paie la totalité des frais au nom de la Société tout au long de l'exercice.

Le montant à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick représente le montant dû à la Société pour l'excédent du financement approuvé sur les dépenses engagées.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a autorisé un financement totalisant 2 790 000 \$ (2014 - 2 790 000 \$).

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
À recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	<u>3 047 830 \$</u>	<u>2 635 687 \$</u>

4. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Frais de vérification constatés	7 500 \$	15 000 \$
Congés annuels accumulés	<u>24 106</u>	<u>30 657</u>
	<u>31 606 \$</u>	<u>45 657 \$</u>